

Il ne vous reste que quelques jours pour déclarer votre éventuelle éligibilité au(x) dispositif(s) Bouclier Electricité et/ou Amortisseur Electricité

FLX083053210300761-C7RIDF01

SARL SOVICO
513 RUE GABRIEL PERI
92700 COLOMBES

LA DEFENSE, le 20/03/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

Dans ce cadre, nous vous invitons à vérifier au plus vite votre éventuelle éligibilité aux dispositifs du bouclier électricité et de l'amortisseur électricité.

Dans le cas où vous n'y seriez pas éligible, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce courrier.

Si vous êtes au contraire éligible aux dispositifs du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité, vous devez nous transmettre une attestation sur l'honneur afin de permettre l'intégration des effets de ces dispositifs directement sur vos factures.

Nous vous précisons que les pouvoirs publics ont fixé une date limite pour que l'attestation sur l'honneur relative à ces deux dispositifs soit communiquée à votre fournisseur d'électricité. Celle-ci a été fixée au 31 mars 2023.

A notre connaissance, à la date du présent courrier, vous ne nous avez pas adressé l'attestation sur l'honneur conforme vous permettant de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité. Nous attirons votre attention sur le fait que les attestations d'éligibilité reçues après le **31 mars 2023** ne pourront plus être prises en compte et qu'il ne vous sera alors plus possible de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité.

Pour nous transmettre cette attestation sur l'honneur, il vous suffit d'aller consulter notre site www.edf.fr et de remplir le formulaire en ligne associé.

Quels sont les dispositifs prévus pour les sites en offre de marché ?

En fonction de la nature de votre entité (TPE, PME, collectivité, etc.) et sous réserve de certains critères, vous êtes susceptible d'être éligible à l'**amortisseur électricité** et/ou au **bouclier électricité**. Ces dispositifs seront appliqués respectivement aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur mentionnée ci-avant, sous réserve que cette dernière nous soit transmise avant le 31 mars 2023.



Ces deux dispositifs prennent la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kilowattheure (kWh)**. Ces diminutions de prix s'appliqueront sur chacune de vos factures pour vos consommations allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec effet rétroactif.

Les diminutions de prix associées à l'amortisseur et au bouclier électricité dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Lors de la première facturation intégrant les diminutions de prix associées à l'un et/ou l'autre de ces dispositifs, une présentation plus détaillée vous sera fournie en accompagnement de votre facture.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale IDF

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
TSA 91006
92099 LA DEFENSE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-lledefrance@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX083053210300761-C7RIDF01

SARL SOVICO

513 RUE GABRIEL PERI
92700 COLOMBES

Facture du 20/03/2023

n° 10169078822



Electricité

Montant Hors TVA	10 347,35 €
Montant TVA (payée sur les débits)	2 069,47 €

Facture TTC

12 416,82 €

Montant total à payer (TTC)

12 416,82 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 20/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 0615882630
Compte commercial : 1-266K33C

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

12 416,82 €
04/04/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00010208352 XX

Facture du 20/03/2023 n° 10169078822

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)	10 263,61 €
Fourniture	8 976,39 €
Acheminement	1 287,22 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	83,74 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)	60,59 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)	23,43 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)	-0,28 €
Services (HT)	0,00 €
Services	0,00 €
Total Hors TVA	10 347,35 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 2 069,47 €
TVA à 20,00%	10 347,35 2 069,47 €
Total TTC facturés sur la période	12 416,82 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er octobre 2022.

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCFE.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.**Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable :** 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.**Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :**

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.**Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%**, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).**Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients** et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr



SARL SOVICO

Détail de votre facturation par site du 20/03/2023 n° 10169078822

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-266K330
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/04/2016
Venant à échéance le 21/04/2023
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

513 RUE GABRIEL PERI 92700 COLOMBES
Réf Acheminement Electricité : 30002150483257
Code site : 1-266K33c

Document à conserver 10 ans

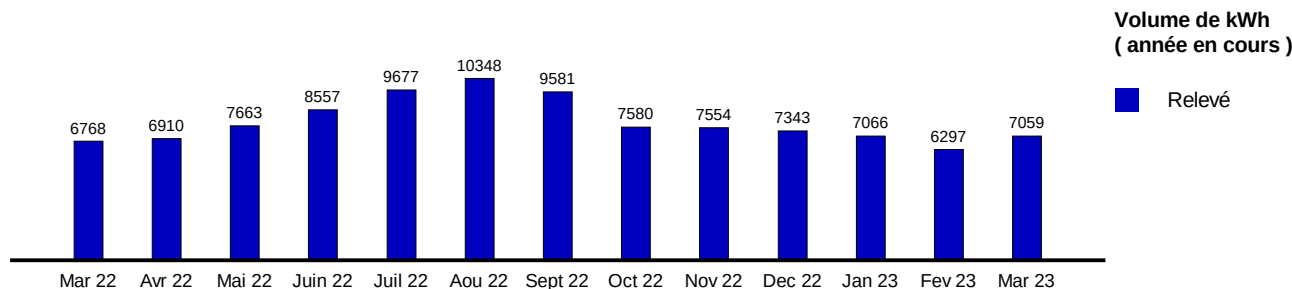
Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 882 200

Service 0.05 €/appel
+ prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				8 976,39 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	81,66 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 31/03/2023		40,83 €/mois	122,49 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2023 au 31/01/2023			-40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 16 867 kWh	Prix unitaire HT	8 894,73 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 18/12/2022 au 31/12/2022	2 510 kWh	14,198 c€/kWh	356,37 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 17/03/2023	13 803 kWh	58,473 c€/kWh	8 071,03 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 18/12/2022 au 31/12/2022	681 kWh	10,044 c€/kWh	68,40 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 17/03/2023	3 428 kWh	25,455 c€/kWh	872,60 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10163949882	du 18/12/2022 au 01/01/2023	-2 807 kWh	14,198 c€/kWh	-398,54 €	20,00 %
Heures Pleines Hiver					
Annulation estimation facture n°10163949882	du 18/12/2022 au 01/01/2023	-748 kWh	10,044 c€/kWh	-75,13 €	20,00 %
Heures Creuses Hiver					

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 287,22 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 18/12/2022 au 16/01/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 18/01/2023 au 16/02/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 18/12/2022 au 17/01/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 18/01/2023 au 14/02/2023	28.000 c.j	51.58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/02/2023 au 17/03/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 18/01/2023 au 16/02/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/02/2023 au 16/03/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 18/03/2023 au 16/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 18/12/2022 au 16/01/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 18/01/2023 au 16/02/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 18/12/2022 au 17/01/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 18/01/2023 au 14/02/2023	28.000 p.j	65.82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/02/2023 au 17/03/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 18/01/2023 au 16/02/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/02/2023 au 16/03/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 18/03/2023 au 16/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/12/2022 au 16/01/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/01/2023 au 16/02/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/12/2022 au 17/01/2023	1674.000 kW	3.51 c€/kW	58,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/01/2023 au 14/02/2023	1512.000 kW	3.51 c€/kW	53,10 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/02/2023 au 17/03/2023	1674.000 kW	3.51 c€/kW	58,79 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 18/01/2023 au 16/02/2023	1620.000 kW	3.51 c€/kW	56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/02/2023 au 16/03/2023	1620.000 kW	3.51 c€/kW	56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 18/03/2023 au 16/04/2023	1620.000 kW	3.51 c€/kW	56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/12/2022 au 17/01/2023	5558.000 kWh	5.28 c€/kWh	293,46 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/12/2022 au 17/01/2023	1508.000 kWh	3.64 c€/kWh	54,89 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 18/12/2022 au 17/01/2023	0.000 kWh		0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 18/12/2022 au 17/01/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/01/2023 au 14/02/2023	5107.000 kWh	5.28 c€/kWh	269,65 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/01/2023 au 14/02/2023	1190.000 kWh	3.64 c€/kWh	43,32 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 18/01/2023 au 14/02/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 18/01/2023 au 14/02/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/02/2023 au 17/03/2023	5648.000 kWh	5.28 c€/kWh	298,21 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/02/2023 au 17/03/2023	1411.000 kWh	3.64 c€/kWh	51,36 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 15/02/2023 au 17/03/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 15/02/2023 au 17/03/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 18/12/2022 au 17/01/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 18/01/2023 au 14/02/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/02/2023 au 17/03/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %



SARL SOVICO

Détail de votre facturation par site du 20/03/2023 n° 10169078822

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-266K33O
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 22/04/2016
Venant à échéance le 21/04/2023
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

513 RUE GABRIEL PERI 92700 COLOMBES
Réf Acheminement Electricité : 30002150483257
Code site : 1-266k33c

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Assiette
	Taux de TVA
	INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					83,74 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/12/2022 au 17/03/2023	13 398 kWh	0,05000 c€/kWh	6,70 €	20,00 %	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 31/01/2023	7 024 kWh	0,27100 c€/kWh	19,03 €	20,00 %	
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 18/12/2022 au 31/12/2022	-3 318 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,66 €	20,00 %	
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 01/01/2023 au 01/01/2023	-237 kWh	0,27100 c€/kWh	-0,64 €	20,00 %	
Annulation de TCCFE sur consommations estimées	du 18/12/2022 au 31/12/2022	-3 318 kWh	0,22100 c€/kWh	-7,33 €	20,00 %	
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 18/12/2022 au 31/12/2022	3 191 kWh	0,22100 c€/kWh	7,05 €	20,00 %	
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/12/2022 au 18/03/2023	276.33	21.93 %	60.59 €	20.00 %	

Total Hors TVA pour ce site		10 347,35 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	2 069,46 €
TVA à 20,00%		10 347,35 €	2 069,46 €
Total TTC pour ce site		12 416,81 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536296439 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 54

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 54
Opérateur Heures creuses hiver 54
Opérateur Heures pleines été 54
Opérateur Heures creuses été 54

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	175782 le 18/12/2022	181340 le 17/01/2023	du 18/12/2022 au 17/01/2023 : Heures Pleines Hiver 29
Heures Creuses Hiver	46452 le 18/12/2022	47960 le 17/01/2023	du 18/12/2022 au 17/01/2023 : Heures Creuses Hiver 19
Heures Pleines Été	299372 le 18/12/2022	299372 le 17/01/2023	du 18/12/2022 au 17/01/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	94739 le 18/12/2022	94739 le 17/01/2023	du 18/12/2022 au 17/01/2023 : Heures Creuses Été 0
Heures Pleines Hiver	181340 le 18/01/2023	186447 le 14/02/2023	du 18/01/2023 au 14/02/2023 : Heures Pleines Hiver 27
Heures Creuses Hiver	47960 le 18/01/2023	49150 le 14/02/2023	du 18/01/2023 au 14/02/2023 : Heures Creuses Hiver 18
Heures Pleines Été	299372 le 18/01/2023	299372 le 14/02/2023	du 18/01/2023 au 14/02/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	94739 le 18/01/2023	94739 le 14/02/2023	du 18/01/2023 au 14/02/2023 : Heures Creuses Été 0
Heures Pleines Hiver	186447 le 15/02/2023	192095 le 17/03/2023	du 15/02/2023 au 17/03/2023 : Heures Pleines Hiver 27
Heures Creuses Hiver	49150 le 15/02/2023	50561 le 17/03/2023	du 15/02/2023 au 17/03/2023 : Heures Creuses Hiver 19
Heures Pleines Été	299372 le 15/02/2023	299372 le 17/03/2023	du 15/02/2023 au 17/03/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	94739 le 15/02/2023	94739 le 17/03/2023	du 15/02/2023 au 17/03/2023 : Heures Creuses Été 0